

Personne seule

Ressources	Montant de l'ASI
Inférieures ou = à 3 963,26 € / an (330,27 € / mois)	5036,74 € / an, soit : 419,72 € / mois
Comprises entre 3 963,26 € et 9 000 € / an	Différence entre 9 000 € et le montant annuel de vos ressources (par an)
> à 9 000 € / an	Pas d'allocation

Couple (marié, pacsé ou concubins) dont un seul est bénéficiaire de l'ASI

Ressources du couple	Montant de l'ASI
Inférieures ou = à 10 713,26 € /an (892,77 € /mois)	5 036,74 € / an, soit : 419,72 € /mois
Comprises entre 10 713,26 € et 15 750 € /an	Différence entre 15 750 € et le montant des ressources / an
> à 15 750 € /an	Pas d'allocation

Couple marié : tous 2 bénéficiaires de l'ASI

Ressources du couple	Montant de l'Asi
< ou = à 7 438,68 € /an, soit : 619,89 € /mois)	8 311,32 € /an soit 692,61 € /mois
Comprises entre 7 438,68 € et 15 750 € /an	Différence entre 15 750 € et le montant annuel des ressources du couple
> à 15 750 € /an	Pas d'allocation

Couple pacsé ou concubins tous 2 bénéficiaires de l'ASI

Ressources du couple	Montant de l'Asi
< ou = à 7 438,68 € /an, soit : 619,89 € /mois)	10 073,48 € /an soit 839,46 € /mois
Comprises entre 7 438,68 € et 15 750 € /an	Différence entre 15 750 € et le montant annuel des ressources du couple
> à 15 750 € /an	Pas d'allocation